

<https://snetap-fsu.fr/Compte-rendu-de-la-reunion-Conges,3414.html>



CPE - Compte rendu de la réunion Congés Formation et Congés Mobilité

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 6 mars 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La réunion pour l'attribution des congés mobilité et formation s'est tenue le jeudi 5 mars 2015 dans les locaux de la [DGER](#).

En préambule de la réunion, l'administration (DGER) a voulu revenir sur le calcul du nombre de congés formation. Elle a mis en avant la relecture du décret 2007-1470 du 15 octobre 2007 pour restreindre la masse salariale prise en compte dans le calcul du nombre de congés. Ce nouveau calcul faisait passer les crédits de 976 335 € (2014) à 533 689 € (2015). De plus, l'administration considérait que les congés formation 2014-2015 avaient déjà consommé l'ensemble des crédits.

La proposition de l'administration était donc de seulement 20 congés formation pour les titulaires.

Les élus paritaires se sont insurgés contre ce changement des règles le jour même de la réunion du groupe de travail alors que tout le travail avait été fait sur la base des 31 congés de l'année précédente. L'administration voulait bien accepter de revenir à un nombre plus élevé mais seulement en ajoutant une plus longue liste d'attente en cas de non consommation des crédits.

Nous avons alors demandé une interruption de séance.

Au retour de l'interruption, l'administration a accepté le retour au chiffre de 31 congés (2015). Elle convoquera aussi un groupe de travail et de négociation sur ce sujet pour que le nombre de postes offert aux congés soit publié avec la note de service.

La répartition des **31 possibilités de congé** se décline de la façon suivante :

- [CPE](#)
Congé Formation : 1
Congé Mobilité : 1
- [PEPS](#)
Congé Formation : 2
Congé Mobilité : 1
- [PLPA](#)
Congé Formation : 10
Congé Mobilité : 1
- [PCEA](#)
Congé Formation : 18
Congé Mobilité : 2

Total

Congé Formation : 31

Congé Mobilité : 5

Les demandes de congés formation et mobilité pour 2014-2015 :

- CPE
Congé Formation : 3
Congé Mobilité : 1
- PEPS
Congé Formation : 4

- PLPA
Congé Formation : 23
Congé Mobilité : 6
- PCEA
Congé Formation : 48
Congé Mobilité : 9

Total

Congé Formation : 78
Congé Mobilité : 16

Rappel : La **demande de congé** doit être **anticipée**. Un dossier **bien argumenté** permet d'obtenir plus facilement le congé.

Les élus paritaires SNETAP et [SNEP-FSU](#) des PCEA, PLPA, PEPS et CPE.